



## **Conseil du développement industriel**

### **Cinquante et unième session**

Vienne, 3-6 juillet 2023

Point 4 de l'ordre du jour

### **Adoption du rapport**

## **Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa trente-neuvième session (15-17 mai 2023)**

### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction . . . . .	1-9	3
I. Questions d'organisation et de procédure . . . . .	10-11	3
II. Rapport annuel du Directeur général pour 2022 (point 3) . . . . .	12-13	3
III. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2022 (point 4) . . . . .	14-15	3
IV. Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets (point 6) . . . . .	16-17	4
V. Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts (point 5) ; Programme et budgets 2024-2025 (point 7) ; Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2024-2025 (point 8) ; Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024- 2025 (point 9) ; Souplesse d'exécution du budget (point 10) . . . . .	18-28	4
VI. Cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 (point 11) . . . . .	29-30	6
VII. Mobilisation de ressources financières (point 12) . . . . .	31-32	6
VIII. Gestion générale des risques (point 13) . . . . .	33-34	7
IX. Projet de plan d'investissement à moyen terme 2024-2025 (point 15) . . . . .	35-36	7
X. Nomination du Commissaire aux comptes (point 14) . . . . .	37-38	7
XI. Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) (point 16) . . . . .	39-40	7
XII. Réforme du système des Nations Unies pour le développement (point 17) . .	41-42	7
XIII. Date de la quarantième session (point 18) . . . . .	43-44	8
XIV. Adoption du rapport (point 19) et clôture de la trente-neuvième session . . . .	45-46	8
 Annexe		
Liste des documents présentés à la trente-neuvième session . . . . .		10



## Introduction

1. Le Comité des programmes et des budgets a tenu sa trente-neuvième session au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, du 15 au 17 mai 2023. La session s'est tenue sous une forme hybride associant participation présentielle et en ligne, la participation en ligne reposant sur la plateforme de conférence Interprefy. Parmi les 27 membres du Comité, les 26 suivants y ont participé :

Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Chine, Égypte, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, Ghana, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Malte, Maroc, Mexique, Pakistan, Philippines, Pologne, Tunisie, Türkiye et Uruguay.

2. Ont également assisté à la session les 69 Membres de l'ONUDI dont les noms suivent :

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Angola, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Bolivie (État plurinational de), Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, État de Palestine, Éthiopie, Guatemala, Honduras, Indonésie, Iraq, Israël, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Norvège, Oman, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pérou, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Serbie, Sénégal, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchéquie, Thaïlande, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam et Yémen.

3. Les organismes des Nations Unies mentionnés ci-après étaient représentés :

Agence internationale de l'énergie atomique et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

4. Les organisations suivantes étaient représentées :

Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques, Organisation de coopération économique de la mer Noire, Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique, Organisation ouest-africaine de la santé, Réseau international sur le bambou et le rotin, Union africaine et Union européenne.

5. Conformément à l'article 17 de son règlement intérieur, le Comité a élu par acclamation S. E. M. Aftab Ahmad Khoker (Pakistan) à la présidence ; M<sup>me</sup> María Elizabeth Bogosián Álvarez (Uruguay) et M. Henryk Czubek (Pologne) à la vice-présidence ; et M. Khaled Ali Mohamed Elmenshawy (Égypte) Rapporteur.

6. L'ordre du jour de la trente-neuvième session, tel qu'adopté par le Comité, a été publié sous la cote [PBC.39/1/Rev.1](#). Après son adoption, le Directeur général a fait une déclaration liminaire dont le Comité a dûment tenu compte lors de l'examen des différents points de l'ordre du jour.

7. Le rapport du Comité des programmes et des budgets est soumis au Conseil du développement industriel conformément à l'alinéa d) du paragraphe 4 de l'Article 10 de l'Acte constitutif.

8. Le rapport contient les conclusions auxquelles est parvenu le Comité. La liste des documents dont le Comité a été saisi à sa session en cours figure en annexe au présent rapport.

9. Les conclusions du Comité présentées ci-après contiennent des recommandations qui appellent une décision du Conseil à sa cinquante et unième session ou se rapportent aux travaux de cette session :

<i>Conclusion</i>	<i>Objet</i>	<i>Page</i>
2023/2	Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts	4
2023/3	Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2024-2025	5
2023/4	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024-2025	6
2023/5	Mobilisation de ressources financières	6
2023/6	Date de la quarantième session	8

## I. Questions d'organisation et de procédure

10. Le 15 mai, après avoir examiné une proposition de la présidence en faveur d'une utilisation optimisée des ressources affectées aux services de conférence, le Comité a adopté la conclusion suivante :

### **Conclusion 2023/1 Utilisation des ressources affectées aux services de conférence**

Le Comité, soucieux d'utiliser au mieux les ressources affectées aux services de conférence, a décidé de suspendre, avec effet immédiat, l'application de l'article 24 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce, pour les séances de sa trente-neuvième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

11. Le Comité a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles afin de faciliter la rédaction des conclusions, et il a chargé la Vice-Présidente, M<sup>me</sup> María Elizabeth Bogosián Álvarez (Uruguay), et le Vice-Président, M. Henryk Czubek (Pologne), de les présider.

## II. Rapport annuel du Directeur général pour 2022 (point 3)

12. Le 15 mai, le Comité a examiné le *Rapport annuel de l'ONUDI 2022* ([PBC.39/2](#)).

13. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 3.

## III. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2022 (point 4)

14. Le 15 mai, le Comité a examiné le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 ([PBC.39/3](#) et [CRP.2](#)) et une note du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle présentant des observations sur ce rapport ([PBC.39/CRP.3](#)).

15. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies sur le point 4.

#### **IV. Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets (point 6)**

16. Le 15 mai, le Comité a examiné le rapport de la coprésidence du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets ([PBC.39/5](#)) et sa mise à jour ([PBC.39/CRP.5](#)).

17. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par la coprésidence du groupe de travail informel sur le point 6.

#### **V. Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts (point 5) ; Programme et budgets 2024-2025 (point 7) ; Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2024-2025 (point 8) ; Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024-2025 (point 9) ; Souplesse d'exécution du budget (point 10)**

18. Le Comité a décidé d'examiner simultanément les points 5, 7, 8, 9 et 10.

#### **A. Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts (point 5)**

19. Le 16 mai, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI ([PBC.39/4](#)) et une note du Secrétariat sur l'état des contributions ([PBC.39/CRP.4](#)).

20. Le 17 mai, après avoir examiné un projet de conclusion sur la situation financière de l'ONUDI, déposé par la présidence ([PBC.39/L.2](#)), le Comité a adopté la conclusion suivante :

##### **[Conclusion 2023/2]**

Le Comité des programmes et des budgets :

- a) A pris note des informations figurant dans le document [PBC.39/4](#) ;
- b) A recommandé au Conseil du développement industriel d'adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel :

- a) Prend note des informations figurant dans le document [PBC.39/4](#) ;
- b) Prie instamment les États Membres actuels et anciens qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris les avances au Fonds de roulement et les arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard ;
- c) Prie le Directeur général de donner la priorité au recouvrement des arriérés et à cette fin, d'intensifier ses efforts, ainsi que ses échanges avec les États Membres actuels et anciens, et d'en rendre compte au Conseil du développement industriel, à sa cinquante-deuxième session ;
- d) Encourage les États Membres à présenter, à la première session du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets où cela sera possible, des propositions cohérentes et opérationnelles pour promouvoir un débat sur la possibilité pour l'ONUDI d'adopter le principe de dépenses d'appui aux projets de montants différents selon que les parties contribuent ou non au budget ordinaire, le but étant de renforcer la situation financière de l'ONUDI et, dans le même temps, de

préserver sa compétitivité, et prie le groupe de travail d'en rendre compte au Comité des programmes et des budgets, à sa quarantième session, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets." »

## **B. Programme et budgets 2024-2025 (point 7)**

21. Le 16 mai, le Comité a examiné les propositions du Directeur général pour le programme et les budgets 2024-2025 (PBC.39/6 et PBC.39/6/Add.1), un rapport sur la création du Fonds de l'ONUDI pour l'innovation et la transformation (PBC.39/CRP.8) et une note du Secrétariat sur le programme et les budgets de l'ONUDI pour 2024-2025, présentant des informations supplémentaires sur la transition entre une démarche axée sur les programmes et une budgétisation axée sur les résultats (PBC.39/CRP.9).

22. La session ayant été ajournée, conformément à l'article 7 du règlement intérieur du Comité, avant qu'un consensus ait été dégagé sur ce point, l'examen de ce point reprendra à la reprise de la session.

## **C. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2024-2025 (point 8)**

23. Le 16 mai, le Comité a examiné une note du Secrétariat sur le barème des quotes-parts pour l'exercice budgétaire 2024-2025 (PBC.39/7/Rev.1).

24. Le 17 mai, après avoir examiné un projet de conclusion sur le barème des quotes-parts 2024-2025, déposé par la présidence (PBC.39/L.3), le Comité a adopté la conclusion suivante :

### **[Conclusion 2023/3]**

Le Comité des programmes et des budgets a recommandé au Conseil du développement industriel d'adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel :

a) Prend note du document IDB.51/7/Rev.1 ;

b) Recommande à la Conférence générale d'établir, conformément au paragraphe 2 de l'Article 15 de l'Acte constitutif, un barème des quotes-parts pour l'exercice budgétaire 2024-2025 qui soit fondé sur la résolution 76/238 de l'Assemblée générale des Nations Unies, ajusté pour tenir compte de la composition de l'ONUDI, étant entendu que les nouveaux Membres sont tenus d'acquitter une contribution pour l'année au cours de laquelle ils deviennent membres sur la base du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il s'applique à l'ONUDI ;

c) Recommande à la Conférence générale que, conformément au paragraphe 2 de l'Article 15 de l'Acte constitutif, les prochains barèmes des quotes-parts soient rédigés et calculés en utilisant les mêmes taux minimum et maximum que ceux approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session la plus récente, ajustés pour tenir compte de la différence de composition des deux organisations, afin d'obtenir un barème de 100 % pour l'ONUDI ;

d) Prie instamment les États Membres d'acquitter leurs contributions pour l'exercice biennal 2024-2025, conformément à l'alinéa b) de l'article 5.5 du Règlement financier, aux termes duquel les contributions et avances sont dues et exigibles en totalité dans les 30 jours qui suivent la réception de la communication du Directeur général, ou le premier jour de l'année financière à laquelle elles se rapportent si cette dernière date est postérieure à la date d'expiration dudit délai de 30 jours ;

e) Demande aux États Membres qui ont des arriérés, y compris à ceux qui ne sont plus Membres de l'ONUDI, de s'acquitter de leurs obligations statutaires en versant leurs contributions en totalité, sans conditions et dans les plus brefs délais, ou de recourir à un plan de paiement pour régler leurs arriérés, conformément aux décisions prises précédemment par les organes directeurs de l'ONUDI. »

#### **D. Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024-2025 (point 9)**

25. Le 16 mai, le Comité a examiné les propositions du Directeur général pour le Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024-2025 (PBC.39/8).

26. Le 17 mai, après avoir examiné un projet de conclusion sur le Fonds de roulement 2024-2025, déposé par la présidence (PBC.39/L.4), le Comité a adopté la conclusion suivante :

##### **[Conclusion 2023/4]**

Le Comité des programmes et des budgets a recommandé au Conseil du développement industriel d'adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel :

a) Prend note du document IDB.51/8 ;

b) Recommande à la Conférence générale que le montant du Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024-2025 soit maintenu à 7 423 030 euros et que l'objet approuvé du Fonds pour cet exercice reste le même que pour l'exercice biennal 2022-2023, c'est-à-dire comme indiqué au paragraphe b) de la décision GC.2/Dec.27 ;

c) Prie instamment les États Membres de verser dans les meilleurs délais le solde impayé de leurs contributions, de manière à éviter autant que possible d'avoir à effectuer des prélèvements sur le Fonds de roulement pour faire face à des déficits dans le paiement des contributions. »

#### **E. Souplesse d'exécution du budget (point 10)**

27. Le 16 mai, le Comité a examiné la proposition du Directeur général en faveur d'une souplesse d'exécution du budget (PBC.39/9).

28. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 10.

### **VI. Cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 (point 11)**

29. Le 16 mai, le Comité a examiné un point à mi-parcours du Directeur général sur le cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 (PBC.39/10).

30. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des propositions présentées par le Directeur général sur le point 11.

### **VII. Mobilisation de ressources financières (point 12)**

31. Le 16 mai, le Comité a examiné une note du Secrétariat sur les projets approuvés en 2022 au titre du Fonds de développement industriel, des fonds d'affectation spéciale et d'autres contributions volontaires (PBC.39/CRP.6).

32. Le 17 mai, après avoir examiné un projet de conclusion sur la mobilisation de ressources financières, déposé par la présidence (PBC.39/L.5), le Comité a adopté la conclusion suivante :

**[Conclusion 2023/5]**

Le Comité des programmes et des budgets a recommandé au Conseil du développement industriel d'adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel prie le Directeur général d'établir, en concertation avec les États Membres, un projet de lignes directrices stratégiques sur les partenariats et la mobilisation de ressources, et de le présenter au Conseil du développement industriel à sa cinquante-deuxième session. »

## **VIII. Gestion générale des risques (point 13)**

33. Le 16 mai, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la gestion générale des risques (PBC.39/12).

34. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 13.

## **IX. Projet de plan d'investissement à moyen terme (point 15)**

35. Le 17 mai, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur le projet de plan d'investissement à moyen terme 2024-2025 (PBC.39/14).

36. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 15.

## **X. Nomination du Commissaire aux comptes (point 14)**

37. Le 17 mai, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur les candidatures au poste de commissaire aux comptes (PBC.39/13) et une note du Secrétariat sur le même sujet (PBC.39/CRP.7).

38. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 14.

## **XI. Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) (point 16)**

39. Le 17 mai, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) (PBC.39/15).

40. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 16.

## **XII. Réforme du système des Nations Unies pour le développement (point 17)**

41. Le 17 mai, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement (PBC.39/16).

42. Le 17 mai, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 17.

### **XIII. Date de la quarantième session (point 18)**

43. Le 17 mai, le Comité a pris note des informations fournies dans l'ordre du jour annoté ([PBC.39/1/Add.1/Rev.1](#)) sur les dates retenues pour les réunions des organes directeurs de l'ONUDI en 2023 et 2024.

44. Le 17 mai, après avoir examiné un projet de conclusion sur la date de la quarantième session, déposé par la présidence ([PBC.39/L.6](#)), le Comité a adopté la conclusion suivante :

**[Conclusion 2023/6]**

Le Comité des programmes et des budgets a décidé de tenir sa quarantième session les 10 et 11 juin 2024.

### **XIV. Adoption du rapport (point 19) et clôture de la trente-neuvième session**

45. Le 17 mai, le Comité a adopté le projet de rapport sur les travaux de sa trente-neuvième session ([PBC.39/L.1](#)), étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive.

46. Conformément à l'article 7 du règlement intérieur du Comité, le Président a ajourné la trente-neuvième session du Comité. Celle-ci reprendra pour permettre au Comité de statuer sur le programme et les budgets 2024-2025. La reprise de la session se tiendra le 23 mai 2023.

## Annexe

### Liste des documents présentés à la trente-neuvième session

	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
1	Élection du Bureau	<a href="#">PBC.39/11</a> <a href="#">IDB.51/11</a>	Listes des États figurant à l'Annexe I de l'Acte constitutif de l'ONUDI. Note du Secrétariat
2	Adoption de l'ordre du jour	<a href="#">PBC.39/1/Rev.1</a> <a href="#">PBC.39/1/Add.1/Rev.1</a> PBC.39/CRP.1	Ordre du jour provisoire Ordre du jour provisoire annoté List of documents (en anglais seulement)
3	Rapport annuel du Directeur général pour 2022	<a href="#">PBC.39/2</a> <a href="#">IDB.51/2</a> <a href="#">PBC.39/2/Appendices</a> <a href="#">IDB.51/2/Appendices</a>	Rapport annuel de l'ONUDI 2022 Appendices au Rapport annuel de l'ONUDI 2022
4	Rapport du Commissaire aux comptes pour 2022	<a href="#">PBC.39/3</a> <a href="#">IDB.51/3</a>  PBC.39/CRP.2  PBC.39/CRP.3	Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022  Annexes to the report of the External Auditor on the accounts of UNIDO for the financial year 1 January to 31 December 2022 (unaudited) (en anglais seulement)  Comments on the Report of the External Auditor. Note by the UNIDO Independent Oversight Advisory Committee (en anglais seulement)
5	Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts	<a href="#">PBC.39/4</a> <a href="#">IDB.51/4</a>  PBC.39/CRP.4	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général  Status of assessed contributions. Note by the Secretariat (en anglais seulement)
6	Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets	<a href="#">PBC.39/5</a> <a href="#">IDB.51/5</a>  PBC.39/CRP.5	Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets. Rapport de la coprésidence  Update on the report by the informal working group on Programme and Budget Committee-related issues. Report by the Co-Chairs (en anglais seulement)
7	Programme et budgets 2024-2025	<a href="#">PBC.39/6</a> <a href="#">IDB.51/6</a>  PBC.39/CRP.8  PBC.39/CRP.9	Programme et budgets 2024-2025. Propositions du Directeur général [Nouveau tirage pour raisons techniques (31 mars 2023)]  Introduction of the UNIDO Innovation and Transformation Fund. Note by the Secretariat (en anglais seulement)  The UNIDO Programme and Budgets, 2024-2025: from a programmatic approach to results-based budgeting: additional information. Note by the Secretariat (en anglais seulement)

	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
8	Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2024-2025	<a href="#">PBC.39/7/Rev.1</a> <a href="#">IDB.51/7/Rev.1</a>	Barème des quotes-parts pour l'exercice budgétaire 2024-2025. Note du Secrétariat
9	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024-2025	<a href="#">PBC.39/8</a> <a href="#">IDB.51/8</a>	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2024-2025. Propositions du Directeur général
10	Souplesse d'exécution du budget	<a href="#">PBC.39/9</a> <a href="#">IDB.51/9</a>	Souplesse d'exécution du budget pour l'exercice biennal 2024-2025. Note du Secrétariat
11	Cadre de programmation à moyen terme 2022-2025	<a href="#">PBC.39/10</a> <a href="#">IDB.51/10</a>	Cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 : actualisation à mi-parcours. Rapport du Directeur général
12	Mobilisation de ressources financières	<a href="#">PBC.39/2</a> , chapitre 5 <a href="#">IDB.51/2</a> , chapitre 5  <a href="#">PBC.39/CRP.6</a>	Résultats obtenus en matière de financement. Rapport annuel de l'ONUDI 2022  Projects approved under the Industrial Development Fund, thematic and individual trust funds, and other voluntary contributions in 2022 (en anglais seulement)
13	Gestion générale des risques	<a href="#">PBC.39/12</a> <a href="#">IDB.51/12</a>	Gestion générale des risques. Rapport du Directeur général
14	Nomination du Commissaire aux comptes	<a href="#">PBC.39/13</a> <a href="#">IDB.51/13</a>  <a href="#">PBC.39/CRP.7</a>	Candidatures au poste de commissaire aux comptes. Rapport du Directeur général  Candidates for the appointment of an External Auditor. Note by the Secretariat (en anglais seulement)
15	Projet de plan d'investissement à moyen terme 2024-2025	<a href="#">PBC.39/14</a> <a href="#">IDB.51/14</a>	Projet de plan d'investissement à moyen terme 2024-2025. Rapport du Directeur général
16	Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)	<a href="#">PBC.39/15</a> <a href="#">IDB.51/15</a>	Rapport sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III). Rapport du Directeur général
17	Réforme du système des Nations Unies pour le développement	<a href="#">PBC.39/16</a> <a href="#">IDB.51/16</a>	Réforme du système des Nations Unies pour le développement. Rapport du Directeur général
18	Date de la quarantième session	<a href="#">PBC.39/1/Add.1/Rev.1</a>	Ordre du jour provisoire annoté
19	Adoption du rapport	—	—